



Grandir en musique



FNAMI
reseau.fnami@gmail.com
musiciensintervenants.wikispaces.com

**SIGNATURE
DE LA CONVENTION
DE PARTENARIAT TRIENNALE**

MUSICORA 28 AVRIL 2017

JM France
contact@jmfrance.org
jmfrance.org



Deux réseaux nationaux au service de la musique et de la jeunesse

- JM FRANCE -

Depuis plus de 70 ans, les **JM France**, association reconnue d'utilité publique, œuvrent pour l'accès à la musique des enfants et des jeunes, prioritairement issus de territoires éloignés ou défavorisés.

Chaque année, le réseau des JM France, composé de 1 200 bénévoles et de 430 partenaires culturels, organise 2 000 spectacles, ateliers et événements. Une expérience musicale forte, conviviale et de qualité, proposée à plus de 400 000 jeunes spectateurs.

- FNAMI -

La **Fédération Nationale des Musiciens Intervenant**s anime le premier réseau des professionnels spécialistes de l'éducation musicale en milieu scolaire. Elle représente plus de 5 000 artistes musiciens (titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant à l'école) qui touchent chaque année plus de 3 millions d'enfants.

Elle facilite la collaboration, au niveau local et national, entre plus de 10.000 acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle qui souhaitent développer ensemble une éducation musicale de qualité pour tous.



Les objectifs de la convention :

Dans un contexte de profonde réorganisation sociale et territoriale, mais aussi d'émergence massive de nouvelles voies de création, d'expression et d'innovation, les **JM France** et la **FNAMI**, fortes de leurs valeurs partagées, et de leur convergence d'objectifs souhaitent :

- développer plus massivement l'**ouverture des jeunes à toutes les formes de pratiques musicales** : pratiques de spectateurs et pratiques collectives instrumentales et vocales
- contribuer à favoriser l'**épanouissement individuel et le lien social** par l'éducation artistique du plus grand nombre
- communiquer et rapprocher leurs **ressources artistiques et pédagogiques et inventer de nouvelles synergies** avec tous les acteurs de l'Éducation nationale et des réseaux culturels territoriaux : enseignants, parents, CPEM, inspections académiques, rectorats, salles, collectivités, écoles de musique...
- développer des **espaces et outils dédiés aux partages d'expérience, mutualisation, entraide, capitalisation**
- contribuer à une **structuration du territoire**